

II. TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE LA SUPERVISION ET DE LA SURVEILLANCE DES ACTEURS DU MARCHÉ DES CAPITAUX

1. Tâches et Responsabilités

Les tâches et responsabilités d'un(e) chargé(e) de la Supervision et de la Surveillance des Acteurs du Marché des Capitaux sont les suivantes :

- Préparer, effectuer et conduire les contrôles sur place et sur pièces ;
- Préparer des inspections, des listes de demande des données et déterminer la portée du travail (domaines d'intérêt et période d'inspection) ;
- Adresser des correspondances, après analyse, à l'entité concernée pour qu'elle fournisse, éventuellement, des informations complémentaires ;
- Pratiquer l'évaluation des risques ;
- Analyser des informations financières, les rapports annuels et les rapports d'audit des entités autorisées ;
- Se familiariser avec les questions liées au profil de l'établissement assujetti ;
- Examiner les derniers rapports d'évaluation et des documents de travail, ainsi que le dernier rapport annuel et faire des propositions ;
- Dégager les résultats du contrôle et les transmettre à l'entité autorisée ou agréée ;
- Demander à l'entité autorisée ou agréée de fournir une réponse dans des délais précis ;
- Faire le suivi des recommandations ;
- Vérifier l'exactitude des pièces reçues des entités autorisées ;
- Rédiger le rapport sur les questions non résolues concernant les pièces reçues des institutions financières ;
- Informer les supérieurs hiérarchiques sur les questions non résolues pour une action urgente ;
- Examiner les informations reçues d'autres entités tierces et faire des propositions ;
- Réviser des informations données sur les sites Web des institutions partenaires ;
- Évaluer l'impact des changements dans le personnel clé, les propriétaires et les auditeurs des entités ;
- Évaluer les changements liés au nom et à l'enregistrement des entités ;
- S'assurer de l'exactitude des données saisies dans la base des données et tenir à jour une évaluation des risques de l'entité autorisée ;
- Collecter les informations sur l'évolution de l'entité ou du marché ;

- Produire les rapports périodiques (trimestriels et semestriels) et annuel en se concentrant sur les indicateurs d'analyse de liquidité et de solidité financière ;
- Exécuter toute autre tâche attribuée par le supérieur hiérarchique.

2. Profil du candidat(e)

- Avoir un diplôme de niveau minimum de Licence ou Baccalauréat en Economie, en Finance, en Gestion financière, en Droit des affaires ou dans les domaines similaires ;
- Avoir suivi des formations professionnelles dans le domaine de la Finance ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience de travail dans un des domaines ci-haut mentionnés constitue un avantage ;
- N'avoir pas dépassé 40 ans au moment de la date de clôture de dépôt des candidatures ;
- Avoir une expérience dans la supervision et la surveillance des institutions de services financiers, des marchés de capitaux et des produits dérivés serait un atout ;
- Avoir une aptitude avérée à effectuer une mission diligente complète, y compris une analyse financière des institutions financières, telles que les banques, les institutions financières non bancaires et les fonds de capital-investissement ;
- Avoir une aptitude de gérer des risques dans un environnement en perpétuelle et dynamique évolution ;
- Avoir une capacité de communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral en anglais ou en Français ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique Word, Excel, Power point, Logiciel de base de données ; etc.